Le bridge cartes sur table

Questions et Réponses

Le bridge cartes sur table

Le bridge en questions

Le bridge est-il réservé à la haute société ?

Ce qui était assez vrai il y a quelques décennies ne l'est plus actuellement. Le bridge s'est démocratisé et n'est plus l'apanage des salons huppés, voire dans des clubs privés, où il se jouait, autour de tasses de thé, de verres de spiritueux, entre privilégiés qui misaient souvent gros. On parlait alors de "bridge de salon". De nos jours, c'est dans de nombreux clubs ayant été créés dans la plupart des villes, y compris de moyenne importance, mais également de villages où se retrouvent des joueurs de toutes conditions : commerçants, artisans, employés, étudiants, retraités (qui forment le gros des effectifs), titulaires de professions libérales, fonctionnaires…

Le bridge est-il un jeu de vieux ?

Il est certain que la moyenne d'âge des joueurs de bridge est relativement élevée. A cela, plusieurs explications dont la plus évidente est que nombre de pratiquants ont attendu leur départ à la retraite pour s'adonner à leur passion par l'intermédiaire d'un adhésion à un club, une disponibilité plus importante étant un corollaire découlant de la fin de leur activité professionnelle.

Il n'en reste pas moins que de nombreux joueurs jeunes, ou d'âge moyen, s'affrontent régulièrement au travers de compétitions fédérales à l'occasion desquelles ils se révèlent ou s'affirment parmi les meilleurs.

Le bridge est-il un jeu ou un sport ?

Le bridge est, à n'en pas douter, un jeu : on prend plaisir à le pratiquer.

Mais il n'est pas faux de le considérer comme un sport, bien qu'il ne fasse pas appel aux qualités musculaires de ses pratiquants : Si les muscles ne sont pas essentiellement sollicités, le cerveau, lui, l'est en permanence et certaines aptitudes s'avèrent indispensables, telles que la mémoire, l'attention, la réflexion, l'esprit de synthèse, pour ne citer que les principales.

Le bridge et donc aussi un sport dans lequel on s'améliore à force de jouer.

Un sport ludique, un sport de l'esprit, ou simplement un jeu sportif.

Est-ce que jouer au bridge coûte cher ?

À titre indicatif, les tarifs pratiqués par le Bridge Club de Mirande :

- Licence fédérale (pour l'année) : 63,00 €
- Adhésion (pour l'année) au club : 20,00 € (18,00 pour les couples)
- Droits de table pour un tournoi : 4,00 € par joueur

Trouver un club de bridge est-il facile ?

De nombreux clubs accueillent les bridgeurs dans les communes de moyenne importance et les communes plus petites. Il n'est donc pas difficile d'en choisir un à proximité de son domicile.

Quelles sont les démarches à entreprendre pour s'inscrire dans un club ?

N'hésitez pas à contacter le Bridge Club Mirandais :

- 13 rue de l'évêché, 32300 Mirande
- Tel : 07 81 44 93 38
- Mail : mirande.bridge@orange.fr
- Site Web : https://bridgeclubmirandais.fr/

Rendez vous au Forum des Associations de Mirande, le samedi 6 septembre.

vendredi 12 septembre,